

013/011

L'AN DEUX MILLE TREIZE

Le 27 MARS à 18h 00

Présents : Danièle BORDAIS, Yvette PAZ, Henri FRAISSE, Betty FOURNIER, Bernard DOAT, Danielle CONDO, Germinal GRINO, Paulette VERGNES Dominique DUASO-ORTAS, Jean-Marie BIRBES. Joseph POMAR .

Excusés : Michèle RIEUX, Martine PALMIERO, Marie Françoise JOURNES

Absents : Mohamed EDDAH, Sandrine GOMEZ

## ADHESION A L'UNION NATIONALE DES CENTRES COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX D'ACTION SOCIALE

La Vice-Présidente, Danièle BORDAIS, rappelle à l'Assemblée, qu'en date du 18 janvier 2005, le Conseil d'Administration avait donné son accord pour adhérer à L'Union Nationale Des Centres Communaux Et Intercommunaux D'action Sociale (UNCCAS).

En 2013 le tarif de l'adhésion, fixé par l' UNCCAS est de l'ordre de 523.49 Euros.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré,

ACCEPTTE la dite adhésion pour l'année 2013.

DONNE POUVOIR à la Présidente et Vice-Présidente de signer toutes pièces nécessaires à la mise en place de la présente.

Monsieur le Receveur Percepteur est chargé de faire respecter la présente délibération.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME  
ET EXECUTOIRE

Transmis en Préfecture.

Le 02/04/ 2013.

La Présidente,  
MICHELE RIEUX